



Le parrainage de proximité

Le parrainage de proximité

Le **parrainage** offre à un mineur la possibilité de nouer ou construire librement et progressivement une relation affective et stable avec un parrain ou une marraine. Il prend la forme de temps partagés (week-ends, vacances, sorties, repas, courriers, etc).

Chaque parrainage :

- E**st singulier
- A** besoin de temps
- R**epose sur un engagement volontaire de chacun
- S**'inscrit dans la proximité géographique
- R**especte l'autorité parentale

Il repose sur des principes d'échange, de réciprocité, d'enrichissement mutuel et sur la confiance. Le parrainage de proximité est mis en œuvre avec l'aide de l'Udaf du Jura, qui facilite, promeut, coordonne et accompagne les relations de parrainage.



À qui s'adresse le parrainage ?

L'ENFANT ou L'ADOLESCENT

Tous les mineurs qu'ils vivent dans leur famille ou qu'ils soient accueillis en structure ou famille d'accueil peuvent bénéficier d'un parrainage.

LES PARENTS

Tout parent qui souhaite faire profiter à son enfant de nouvelles rencontres, de nouveaux horizons mais également bénéficier d'un soutien.

LE PARRAIN / LA MARRAINE

Une personne seule, un couple ou une famille s'engage bénévolement dans une démarche de solidarité, de soutien et de partage auprès d'un enfant.

Accompagnement et place du professionnel

Une équipe de professionnels et de représentants familiaux se réunit pour étudier et valider chaque candidature : elle forme la commission de sélection et de suivi.

Le service dédié assure un suivi adapté à chaque parrainage jusqu'à la majorité de l'enfant. Par des appels, des réunions et des rencontres, il veille au bon déroulement de la relation et intervient en cas de difficultés.



Le processus de recrutement :

- Des rendez-vous d'informations
- Des entretiens
- Une visite au domicile des parrains
- Des documents obligatoires à fournir
- Des rencontres encadrées entre les parties
- La signature d'une convention

Le binôme parrain-enfant est créé selon les profils et les attentes de chacun.

L'intérêt et le bien-être de l'enfant sont la priorité.

Demande de renseignements :

Pauline DUCROT

Contact mail : udaf39@udaf39.fr

Téléphone : 03 84 47 87 47

Udaf du Jura

4 rue Edmond Chapuis

39000 Lons-le-Saunier

Site Udaf : www.udaf39.fr

<https://www.tousparrains.org/>